

**Présents** : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

**Absent** : Laurent GEVAUX (a donné pouvoir à Franck PACCARD).

**Secrétaire de séance** : Vincent PASQUIER.

Ordre du jour : Convocation le 16 novembre 2020

1) Approbation du compte rendu du 09 octobre 2020,

2) Finances :

a. Présentation et vote du Budget Supplémentaire 2020,

b. Emprunt pour le Budget Annexe Alpagnes.

3) Urbanisme,

4) Travaux :

a. Régie d'Electricité

b. Voirie,

c. Les Vouatais,

d. Eau potable.

5) C.C.V.T. :

a. Adhésion au groupement de commandes Voirie,

b. Demande de reprise de la compétence « Office de Tourisme » par la Commune de Saint Jean de Sixt.

6) Informations et questions diverses,

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
1	Approbation du compte rendu du 09 octobre 2020	☞ Approuvé	
2.a	Budget Supplémentaire 2020	☞ Délibération : Approuvé à l'unanimité	
2.b	Emprunt pour le Budget Annexe Alpagnes : Choix de la banque et de la durée du prêt	Le Crédit Agricole, pour un montant de 255 k€ sur 20 ans ☞ Délibération : Approuvé à l'unanimité	
4.d	Etude de l'alimentation en eau de l'alpage de Plan du Tour à partir du réservoir de Nant Blanc	☞ Consultation d'une seconde société pour cette étude	
5.a	Adhésion au groupement de commandes Voirie	☞ Délibération : Approuvé à l'unanimité	
5.b	Reprise de la compétence « Office de Tourisme » par la Commune de Saint Jean de Sixt	☞ Délibération : Approuvé (8 pour, 1 contre, 2 abstentions)	
6	Demande d'un propriétaire de pouvoir utiliser l'eau d'une source, située sur une parcelle communale, pour alimenter un bâtiment d'alpage et les terrains de l'alpage	La Commune propose un prélèvement à hauteur de 2/3 du volume et se réserve 1/3 du volume. Les travaux d'installation d'un bac répartiteur seraient à la charge des propriétaires. Un accord tripartite, proposé par la Safer, sera mis en place.	

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
		Le 1 <sup>er</sup> maire-adjoint est chargé du dossier. Délibération : Approuvé à l'unanimité. <i>Sortie de Franck PACCARD</i>	
6	Revenu de la vente des bois issus du nettoyage des abords des réservoirs	↪ Affectation du montant collecté au Sou des Ecoles	
6	Déneigement des voies privées (hiver 2020 -2021)	↪ Maintien du tarif de l'année précédente	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>	<u>Fait le :</u>
2.a	<u>Budget Supplémentaire 2020</u>	Secrétaire	Préparation du courrier pour la Préfecture présentant le Budget Supplémentaire 2020 et les réponses aux remarques de la Préfecture	Par écrit	Le plus rapidement possible	
2.b	<i>Prêt pour le Budget Annexe Alpage</i>	Le Maire	Signer l'offre de prêt et l'adresser au Crédit Agricole		Avant le 25 novembre 2020	
3	<i>Dévoiement d'une colonne d'eau</i>	Le Maire	Approbation d'un courrier d'engagement du particulier à dévoyer la colonne à ses frais		Dés réception. A relancer mi décembre si par reçu	
4.b	<i>Tranchée drainante après Banderelle</i>	Patrick Dehondt	Relancer Colas pour finalisation des travaux		Le plus rapidement possible	
4.d	<i>Etude de l'alimentation en eau de l'alpage de Plan du Tour</i>	Vincent Pasquier	Consulter une seconde entreprise		Semaine 48	

### 2. Finances

#### *Budget Supplémentaire :*

- Ce budget supplémentaire intègre les remarques de la Préfecture et de la Cours Régionale des Comptes

#### *Emprunt pour le Budget Annexe Agricole :*

- 3 banques ont été consultées : Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Caisse d'Epargne
- Les propositions portaient sur des durées de 15, 20 et 25 ans

### 3. Urbanisme

Une colonne d'eau n'ayant pas été détournée à l'occasion de la construction d'une maison d'habitation, la Commune souhaitait se prémunir des éventuels dégâts aux aménagements du propriétaire de la maison en cas d'intervention sur la colonne pour réparer une éventuelle fuite. De son côté le propriétaire ne souhaitait pas détourner la colonne dans l'immédiat car il prévoit de nouveaux aménagements sur une autre partie de sa parcelle.

Un accord avec le propriétaire a été trouvé et sera formalisé dans un courrier qui sera signé par le propriétaire et la Commune :

- Le propriétaire s'engage à prendre à ses frais les travaux de remise en état de ses aménagements, tant que la colonne n'est pas déplacée,
- Le propriétaire s'engage à prendre à ses frais les travaux de détournement de la colonne lorsqu'il aura fini d'aménager sa parcelle. Le nouveau tracé de la colonne sera décidé avec les services techniques de la Commune.

## **4. Travaux**

### *Régie d'Electricité*

- Alimentation électrique au Nant-Blanc : retard dû à un problème de fourniture de câbles électriques.
- Réservoir des Frasses : Etude de l'alimentation électrique en vue de l'installation d'un traitement de l'eau par UV
- Eclairage public : Changement, courant 2021, des 3 derniers candélabres non encore aux normes
- Bouclage Manigod Le Bouchet : les travaux auront lieu en 2021, le tracé est non fourni.

### *Voirie*

- Revêtements : Partiellement réalisés car l'une des sociétés en charge de la réalisation des enrobés projetés (Gremair) a interrompu, du fait de la situation sanitaire, ses prestations pour l'année 2020 avant d'avoir honoré son engagement vis-à-vis de la Commune.
- Route des Provards : L'étude topographique (AVosPlans) ainsi que les sondages (Equaterre) ont été réalisés. Le rapport d'étude, suite à ces sondages a été reçu la veille du présent Conseil Municipal. Il sera étudié lors de la prochaine réunion de la Commission Voirie.
- Côte des Chenevriers : L'étude topographique (AVosPlans) a été réalisée. Le rapport d'étude (Hydrétude) sera reçu début décembre. La date de réception de ce rapport conditionnera la date de la prochaine Commission Voirie.

### *Les Vouatais*

- Eau :
  - Le nouveau réservoir, en amont de l'alpage, a été réalisé
  - La réserve incendie (bâche) a également été installée en amont de l'alpage
  - La conduite, depuis le réservoir du Nant Blanc jusqu'à ce nouveau réservoir, a été enterrée
  - La chambre de vanne a été réalisée et installée ainsi que le poteau incendie.
  - Le test de l'installation sera effectuée dès que la pompe aura été installée dans le réservoir du Nant Blanc (voir ci-dessous)
- Maçonnerie :
  - Les travaux ont démarrés et se poursuivront tant que les conditions météorologiques le permettront.

### *Eau potable*

- Une réunion de démarrage de projet s'est tenue en Mairie le 30 octobre 2020, en présence de l'employé communal, de la Commission Eau et Assainissement, avec la société Nerfi, attributaire du marché de remise en état de la fontainerie des 3 réservoirs et de l'installation des UV
- Une réunion technique, avec le chef d'atelier de la société Nerfi, a eu lieu sur chaque réservoir, le mercredi 04 octobre 2020.
- L'intervention de changement des fontaineries est planifiée semaine 49, en commençant par le réservoir de Nant Blanc, puis Banderelle et enfin les Frasses. L'installation de la pompe d'alimentation des Vouatais sera fait en même temps, ainsi que le test de l'installation. (cf ci-dessus)
- L'installation des UV à Banderelle aura lieu semaine 50.

## **5. CCVT**

### *Adhésion au groupement de commandes Voirie*

- La CCVT propose de poursuivre ce groupement de commandes
- Les règles régissant ce marché, pour ce qui concerne la société qui remportera l'appel d'offre, ont été modifiées afin de corriger certains dysfonctionnements du précédent groupement de commandes

### *Compétence « Office de tourisme » pour la Commune de Saint Jean de Sixt*

Du fait de l'évolution de la loi et de la reconnaissance du classement de la Commune de Saint Jean de Sixt, cette dernière peut demander à reprendre cette compétence.

## **6. Informations diverses**

### *Utilisation de l'eau d'une source située sur un terrain communal*

- Un alpage, et ses terrains, sont alimentés en eau à partir d'une source située sur un terrain communal
- Ces deux lots, le bâtiment d'alpage et les terrains, sont sur le point d'être vendus
- Le propriétaire actuel souhaite officialiser cet approvisionnement en eau et a proposé différentes options à la Commune. Pour cela, il s'est fait accompagner par la Safer
- La Commune a retenu la solution suivante :
  - 2/3 de l'eau de la source seront attribués à ces deux lots et la Commune se réserve le 1/3 restant
  - L'installation d'un bac répartiteur se fera à la charge du/des futurs propriétaires des deux lots dès lors que la Commune souhaitera exploiter le 1/3 lui revenant
  - Cet accord sera régi par un accord tri-partite, entre le ou les acquéreurs des deux lots et la Commune. Il est en cours de finalisation par la Safer.
- Le Maire n'a pas participé au débat. Le 1<sup>er</sup> maire-adjoint est chargée de ce dossier.

### *Unimog*

- Un défaut, non bloquant, n'a pu être réparé par Mercedes. L'Unimog sera repris par le Commune en l'état.
- Une réflexion sur le besoin de la Commune et donc sur le devenir de cet engin sera lancée prochainement

### *Personnel administratif*

- Les Communes du Bouchet Mont Charvin et de Serraval se sont concertées pour définir de nouveaux horaires d'ouverture des Mairies respectives et des présences des personnels administratifs de façon à respecter les mesures gouvernementales demandant à maximiser le télétravail dans le cadre de la pandémie du covid 19.
- Ces nouveaux horaires sont affichés sur les portes des Mairies respectives

### *Vente de bois*

- Les terrains autour des réservoirs ont été nettoyés par les Chantiers d'insertion.
- Le bois récupéré a été mis en vente et le montant de cette vente sera alloué au Sous des Ecoles

### *Déneigement*

- Le déneigement par la Commune des chemins privés et reconduit pour l'hiver 2020-2021, aux mêmes conditions tarifaires que l'hiver précédent
- Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie

## **REUNIONS :**

- ❖ Jeudi 26 novembre 2020 à 18h00 : Réunion de la commission urbanisme
- ❖ Vendredi 11 décembre 2020 à 17h00 : Réunion de la commission travaux
- ❖ Samedi 12 décembre 2020 à 09h00 : Installation des décorations de Noël

**Prochain CM : vendredi 11 décembre à 20h30**  
**Prochaine réunion municipalité : vendredi 04 décembre à 20h00**